

Mairie de SAINT- AMOUR- BELLEVUE
Le Bourg
71570 SAINT-AMOUR-BELLEVUE

Le Conseil Municipal se réunira le mardi 31 mars 2015 à 20h00 salle du Conseil Municipal.

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du Compte de Gestion 2014 (Commune et Assainissement)
2. Vote du Compte Administratif
3. Affectation du Résultat 2014 (Commune et assainissement)
4. Questions diverses

**PROCÈS VERBAL DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU
31 mars 2015**

L'an deux mille quinze, le trente et un mars à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Madame CASBOLT, Maire.

Convocation du 17 mars 2015 (Présent Excusé)

<input checked="" type="checkbox"/> Mr SPAY Romain	<input checked="" type="checkbox"/> Mme DESSEIGNE Sophie	<input checked="" type="checkbox"/> Mr DURAND Pascal
<input checked="" type="checkbox"/> Mr COGNARD Denis	<input checked="" type="checkbox"/> Mme DASSONVILLE Denise	<input checked="" type="checkbox"/> Mr SGRILLO Jean-Pierre
<input checked="" type="checkbox"/> Mme CANARD Catherine	<input checked="" type="checkbox"/> Mr WILSON Douglas	<input type="checkbox"/> Mme DUCOTE Corinne
<input checked="" type="checkbox"/> Mr DUFOUR Sébastien	<input type="checkbox"/> Mme HAMET Rachel	<input checked="" type="checkbox"/> Mr SPAY Pierre-Yves (21h30)
<input checked="" type="checkbox"/> Mr MIDEY Jean-Yves	<input checked="" type="checkbox"/> Mme CASBOLT Josiane	<input checked="" type="checkbox"/> Mme WILSON Marie-Claude

Secrétaire de séance : Mme WILSON Marie-Claude est élue secrétaire de séance.

1. ASSAINISSEMENT M49

➤ **Approbation du compte de gestion 2014**

Le compte de gestion transmis par Monsieur Perret correspond en tout point au Compte Administratif de la commune soit :

<u>Fonctionnement</u>			<u>Investissement</u>		
	Prévu BP	Réalisé		Prévu BP	Réalisé
Dépenses	24 845 €	17 425,21 €	Dépenses	39 965 €	5 068,28 €
Recettes	24 845 €	22 590,38 €	Recettes	39 965 €	8 184,10 €
→ Excédent de fonctionnement de		+ 5165,17 €	→ Excédent d'investissement de		+ 3115,82 €

Soit un résultat cumulé de + 8280,99 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve** le compte de gestion 2013

◆ **DM 2015/010**

➤ **Vote compte administratif 2014**

Monsieur Sébastien DUFOUR est nommé Président de la séance pour le vote du compte administratif.
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

Accepte le Compte Administratif 2014.

◆ DM 2015/011

➤ **Affectation du résultat.**

Madame Le Maire reprend la présidence pour délibérer sur l'affectation du résultat.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **décide** de l'affectation du résultat comme suit :

Affectation de l'excédent reporté Lg 002 + 3719,54 €

◆ DM 2015/012

2. BUDGET COMMUNAL M14

➤ **Approbation du compte de gestion 2014**

Le compte de gestion transmis par Monsieur Perret correspond en tout point au Compte Administratif de la commune soit :

<u>Fonctionnement</u>			<u>Investissement</u>		
	Prévu BP	Réalisé		Prévu BP	Réalisé
Dépenses	512 866 €	420 605,49 €	Dépenses	635 400 €	393 444,19 €
Recettes	512 866 €	520 195,75 €	Recettes	635 400 €	298 821,07 €
→ Excédent de fonctionnement de		99 590,26 €	→ Déficit d'investissement de		- 94 623,12 €

Soit un résultat cumulé de + 4 267,14 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Approuve le compte de gestion 2014

◆ DM 2015/013

➤ **Vote du compte administratif 2014**

Monsieur Sébastien DUFOUR est nommé Président de la séance pour le vote du compte administratif.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Accepte le compte administratif 2014

◆ DM 2015/014

➤ **Affectation du résultat**

Madame Le Maire reprend la présidence pour délibérer sur l'affectation du résultat.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de l'affectation du résultat comme suit :

- Aux recettes en réserve R 1068 en investissement 54 568,12 €
- Report en fonctionnement R 002 46 899,44 €

◆ DM 2015/015

➤ **Date du prochain CM : 07 Avril 2015 à 19h30.**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h

